

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE S : coef. 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie*

Première partie

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

L'Asie orientale : un centre de l'économie mondiale ?

SUJET II.

COMPOSITION

Les inégalités de développement dans l'espace mondial.

SUJET III.

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Quels éléments font la puissance des mégapoles nord-américaine, européenne et japonaise ?

Document n° 1 : urbanisation et peuplement de l'Union européenne.

Document n° 2 : le rôle mondial des mégapoles.

Document n° 3 : New-York.

Document n° 4 : les transports au Japon.

Document n° 5 : les principales bourses mondiales.

Questions

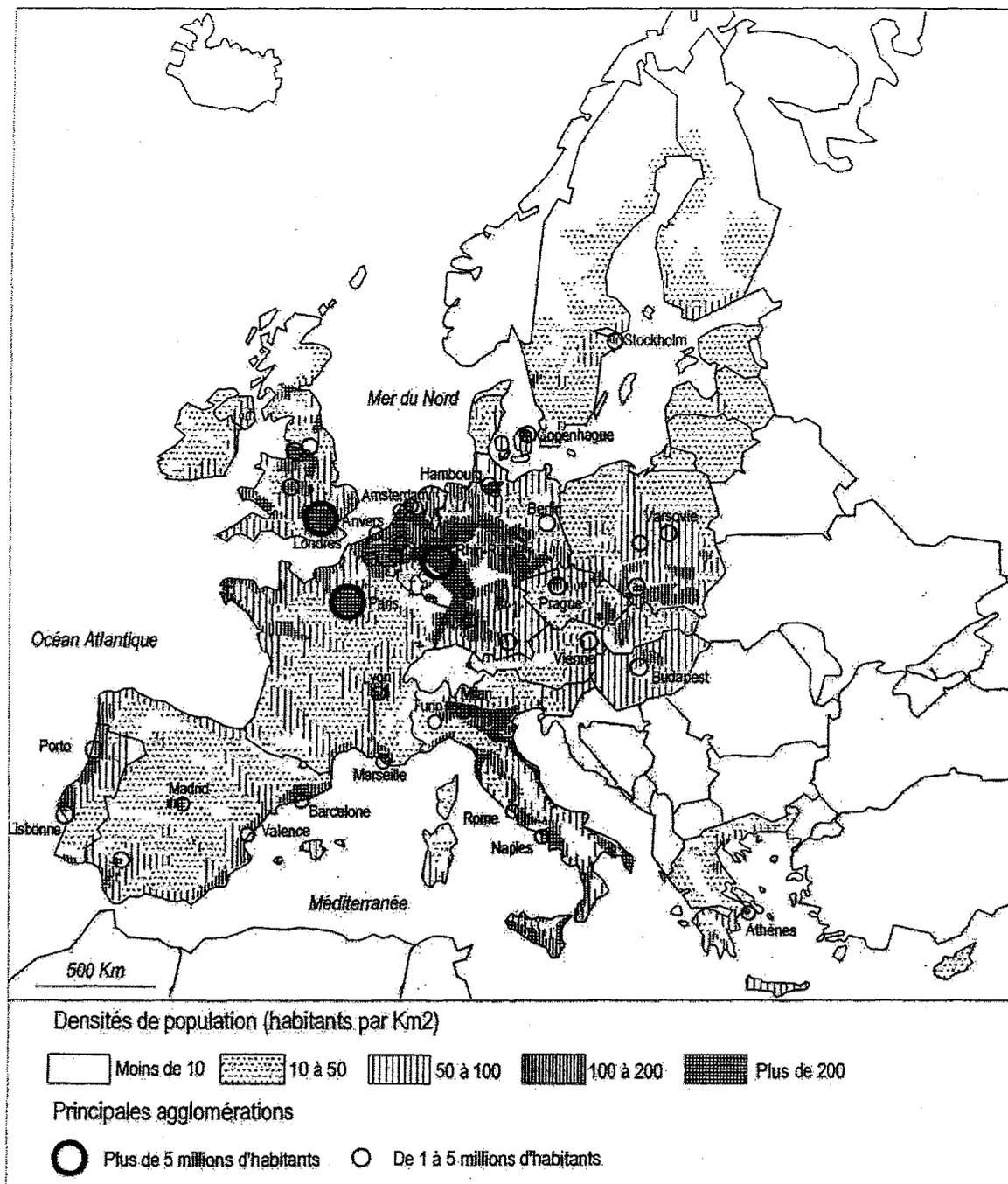
Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Définissez la mégapole européenne à partir du document 1 et indiquez en les limites.
2. D'après le document 2, quel est le rôle des mégapoles nord-américaine, européenne et japonaise dans l'espace mondial ?
3. Montrez à l'aide des documents 3 et 5 que New-York est une métropole mondiale.
4. Quelles sont les caractéristiques des ~~réseaux de transports~~ des trois grandes mégapoles mondiales d'après les documents 2, 3 et 4 ?
5. Quel document montre que les mégapoles nord-américaine, européenne et japonaise fonctionnent en réseau ? Justifiez votre réponse.

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « Quels éléments font la puissance des mégapoles nord-américaine, européenne et japonaise ? ».



Source : d'après données Eurostat 2006

Document n° 2 : Le rôle mondial des mégalopoles.

Le nom « mégalopole » a été donné aux réseaux de villes et métropoles voisines où se concentrent et opèrent en synergie pouvoirs politiques, pouvoirs économiques et financiers ; où sont installés les sièges des grandes entreprises et des médias qui forgent les opinions dans le monde ; où se trouvent aussi de grandes universités et des laboratoires parmi les plus innovants ; où se lancent les modes vestimentaires ou musicales.

Ces « grappes de villes » (...) disposent d'excellentes communications internes (autoroutes, navettes aériennes, trains rapides, autoroutes de l'information). (...) S'y situent les plates-formes aériennes (les hubs) à partir desquelles se redistribuent les trafics locaux et régionaux, les grands ensembles portuaires avec des bases logistiques pour la redistribution des produits par oléoducs, trains ou camions porte-conteneurs : grands ports de Rotterdam, New-York, Tokyo-Yokohama, aéroports aux plus forts trafics (...).

(...) 90 % des opérations financières s'y décident et 80 % des connaissances scientifiques nouvelles s'y élaborent, que ce soit à l'intérieur des mégalopoles ou dans leur proximité immédiate. C'est là que résident les participants au G7.

La mondialisation, O. Dollfus, Presses de Sciences Po, 2001

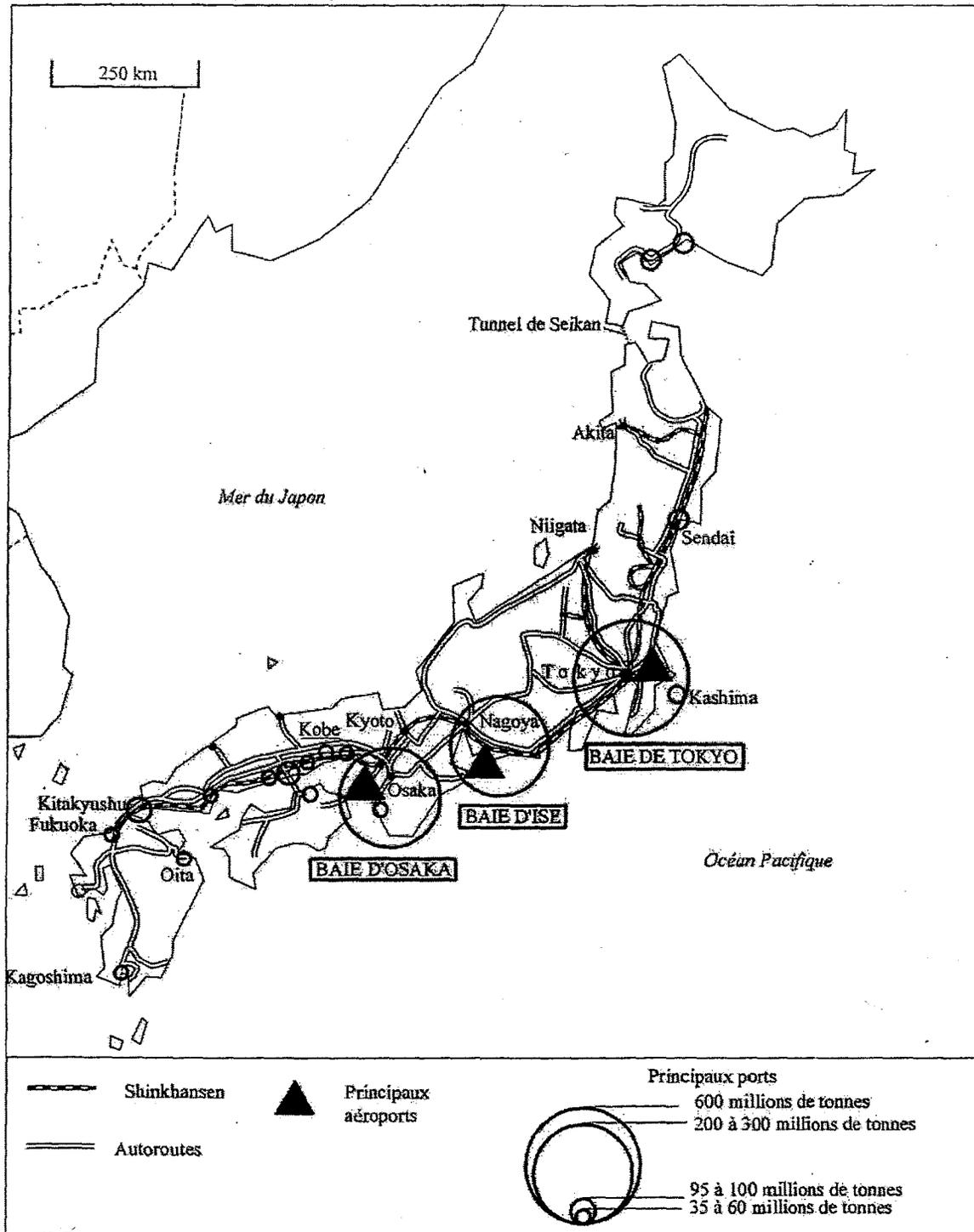
Document n° 3 : New-York.

Le promeneur est sidéré, où qu'il aille dans New York : il découvre des palissades, des grues, des camions, des chantiers de construction. Cette ville est véritablement incroyable, on pourrait penser qu'elle possède assez de gratte-ciel, de sièges sociaux de firmes transnationales, de boutiques, de logements, d'hôtels, de musées et de théâtres, qu'elle est pleine, terminée, qu'il suffit de repeindre ici, de réparer là. Eh bien non ! (...) New York blessée, violente, désemparée après l'acte terroriste meurtrier du 11 septembre 2001 a dû certes panser ses plaies et évacuer les gravats des tours effondrées. Mais, si le périmètre de Ground Zero attend toujours le commencement des travaux du Mémorial et de nouveaux buildings, tout le reste de la "ville globale" accueille soit un gratte-ciel, soit un stade, un ensemble résidentiel, une piste cyclable, un aménagement le long des rives, etc. (...)

La New York Metropolitan Area revendique plus de 21 millions de résidents, ce qui la place à la troisième place au Top Ten mondial des mégapoles, après Tokyo et Mexico. (...) Près de 3 millions des New-Yorkais sont nés hors des États-Unis : ils viennent en majorité de Saint-Domingue, de Chine, de la Jamaïque, de la Guyane, du Mexique... Il est vraisemblable d'y rencontrer un représentant de n'importe quelle contrée car New York est la ville cosmopolite par excellence. (...)

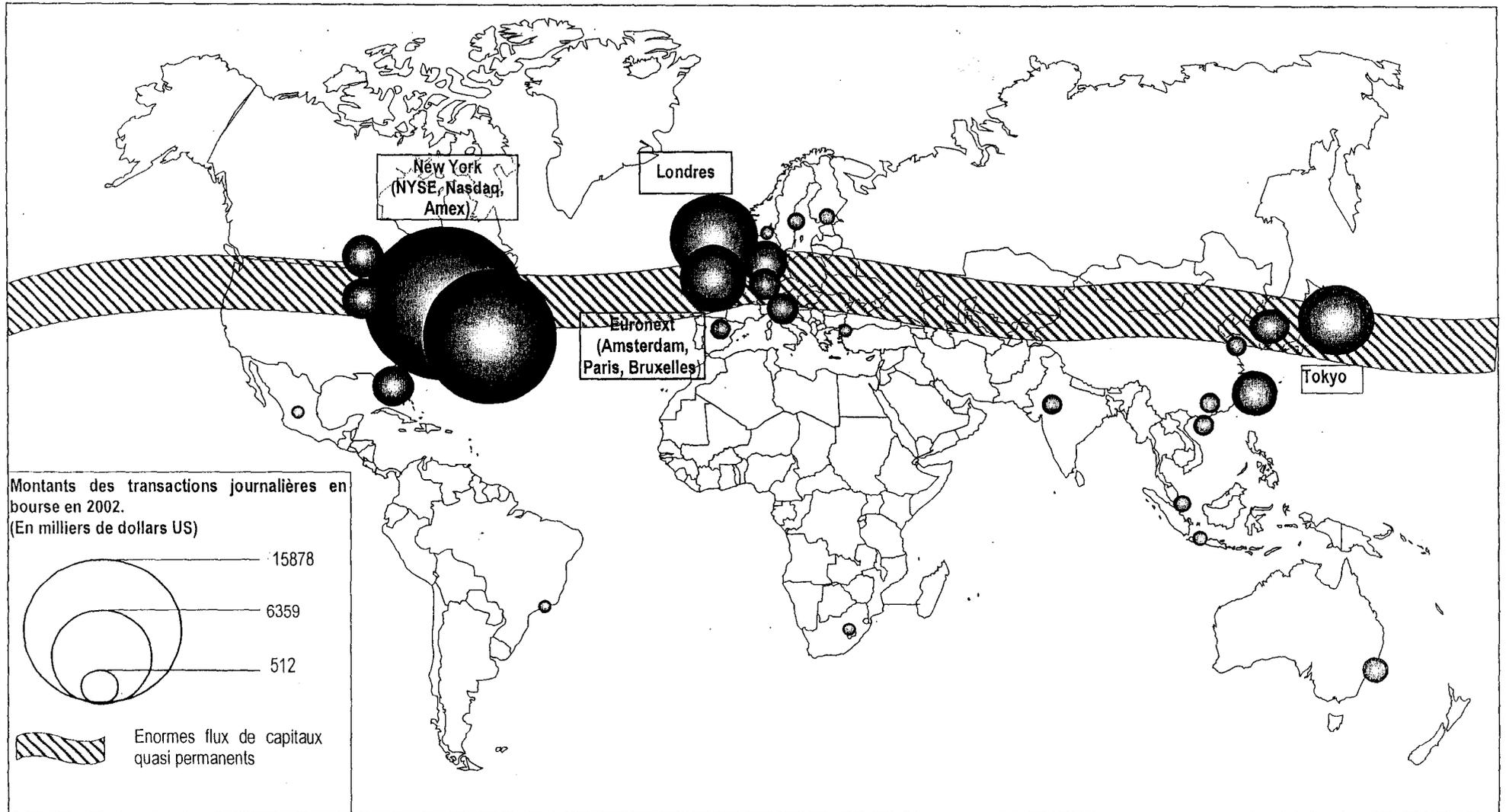
Les établissements financiers, les assurances et les sociétés immobilières sont les phares économiques de cette ville mondiale emblématique, où les grandes compagnies internationales et étrangères colonisent les gratte-ciel et les bureaux de grand standing le long des avenues les plus prestigieuses. Le port de New York, qui se répand tout au long du waterfront de Brooklyn au New Jersey, est le troisième des États-Unis, avec des bateaux de croisière et de gigantesques bateaux-conteneurs qui naviguent quotidiennement dans la baie et sur le fleuve Hudson. New York possède encore 10 000 entreprises manufacturières qui emploient 1 million de travailleurs (vêtements, chimie, métallurgie, produits alimentaires...), à côté de sa net-économie qui lui permet de concurrencer la Silicon Valley ; sans oublier la mode, les médias, un secteur tertiaire pléthorique et un secteur quaternaire en expansion.

R. Wakeman et T. Paquot, revue « Urbanisme » n°350, *New-York chantiers*, 2006.



D'après, *Le Japon en fiches*, G. Bacconnier, Bréal 1999.

Document n° 5 : les principales bourses mondiales



Deuxième partie

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés. Il répond aux questions posées.

SUJET I.

La situation internationale vue par le président J.F.Kennedy au début des années 1960.

[...] Si juste et applicable que soit aujourd'hui cette déclaration d'indépendance⁽¹⁾, nous ferions bien de rendre hommage à un autre document historique élaboré dans ce hall - la Constitution des États-Unis. Car il met l'accent non sur l'indépendance, mais sur l'interdépendance - non sur la liberté individuelle d'un seul, mais sur la liberté indivisible de tous. Dans la plus grande partie du vieux monde colonial, la lutte pour l'indépendance touche à sa fin. Même dans les régions situées derrière le rideau de fer, ce que Jefferson⁽²⁾ a appelé « la maladie de la liberté » semble encore être contagieuse. Avec la chute des anciens empires, moins de 2 % de la population du monde vit aujourd'hui dans des territoires officiellement appelés « dépendants ». [...] Les nations d'Europe occidentale, longtemps divisées par des dissensions plus aiguës qu'aucune de celles qui existèrent entre les treize colonies, se joignent les unes aux autres, cherchant, comme le firent nos ancêtres, à trouver la liberté dans la diversité et la force dans l'unité. Les États-Unis considèrent cette vaste entreprise avec espoir et admiration. Nous ne regardons pas une Europe forte et unie comme une rivale, mais comme une associée. Apporter une aide à ses progrès a constitué un objectif fondamental de notre politique étrangère pendant dix-sept ans. Nous croyons qu'une Europe unie sera capable de jouer un plus grand rôle dans la défense commune, de répondre plus généreusement aux besoins des nations plus pauvres, de se joindre aux États-Unis et à d'autres pays pour abaisser les barrières douanières, de résoudre les problèmes de devises et de marchandises, et de mettre en œuvre une politique coordonnée dans tous les autres domaines: économique, politique et diplomatique. [...] Agissant de notre propre mouvement, nous ne pouvons pas établir la justice à travers le monde, nous ne pouvons pas assurer sa tranquillité intérieure, ni pourvoir à sa défense commune, ni promouvoir la prospérité générale, ni garantir les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à nos enfants. Mais, unis aux autres nations libres, nous pouvons faire tout cela et plus encore. Nous pouvons aider les nations en cours de développement à rejeter le joug de la pauvreté. Nous pouvons équilibrer nos échanges et nos paiements mondiaux au plus haut niveau possible d'expansion. Nous pouvons mettre sur pied une force de dissuasion assez puissante pour prévenir toute agression. Et, en définitive, nous pouvons contribuer à l'avènement d'un monde où règnent le droit et le libre choix, un monde d'où seraient bannies la guerre et l'oppression.

Discours prononcé par le Président John F. Kennedy à l'Indépendance Hall, à Philadelphie le 4 juillet 1962, jour de fête nationale aux États-Unis.

⁽¹⁾ La déclaration d'indépendance des treize colonies d'Amérique du Nord en 1776.

⁽²⁾ Jefferson : Auteur de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis en 1776 et Président des États-Unis de 1801 à 1809.

Questions

1. Quels sont les éléments du modèle américain évoqués par le président Kennedy ?
2. Expliquez la phrase soulignée.
3. Relevez les propos du président Kennedy concernant la décolonisation et illustrez-les à l'aide de quelques exemples
4. Pourquoi ce discours fait-il une place importante à l'Europe ?
5. En quoi ce discours présente-t-il la vision que les États-Unis se font de leur rôle mondial ?

SUJET II.

« Le centenaire de l'Algérie »

En 1930, l'Algérie va célébrer d'un cœur unanime le Centenaire du débarquement des troupes françaises à Sidi Ferruch. Tandis que les fils des premiers colons et, à côté d'eux, les émigrés européens venus de différents pays, montreront avec orgueil le fruit d'un labeur déjà centenaire, les indigènes du Tell comme ceux du lointain Sahara, libérés, par notre intervention, d'une tyrannie anarchique et de la misère endémique, pourront mesurer les bienfaits que leur a apportés l'intervention française, par la paix, la justice et le bien-être qu'elle a partout introduits.

Dans cette même année 1930, l'Algérie célébrera le trentenaire de l'arrivée au Tchad de la mission Foureau-Lamy, en élevant aux deux chefs de cette mission à Ouargla, qui fut leur première étape vers le désert, un monument de reconnaissance.

Ainsi seront commémorées les deux étapes essentielles de la création algérienne : prise de possession d'abord des régions fertiles du Nord de l'Afrique, dans des fins de progrès économique et humain. Main mise en second lieu, sur les solitudes désertiques, qui ouvrit des voies nouvelles à l'expansion française, en réalisant, par-dessus le Sahara, l'unité de la plus grande France.

Il ne pouvait y avoir de date plus favorable pour faire une étude générale et porter un jugement d'ensemble sur les efforts de la pénétration française au Sahara, sur les résultats acquis, sur les espérances permises.

C'est ce que l'on a tenté d'esquisser brièvement dans les pages suivantes.

Dans les débuts de l'occupation de l'Algérie, plus d'une fois se posa la question même du principe de cette occupation. On sait que ce problème fut sérieusement débattu à plusieurs reprises en plein Parlement et qu'il s'en fallut de peu que nos troupes ne fussent invitées à se réembarquer pour le continent. [...]

Le jour où Abdel Kader vaincu, le Bey de Constantine disparu, les dernières résistances dans le Tell abattues, nos troupes vinrent border le désert saharien, de nouvelles destinées allaient s'ouvrir et la France ne pouvait plus arrêter le mouvement irrésistible de ses officiers, de ses administrateurs, de ses missionnaires et de ses explorateurs.

Colonel MEYNIER, introduction de l'ouvrage *Le centenaire de l'Algérie*, 1930.

Questions

1. Quelles sont, d'après le texte, les étapes et les formes de la conquête de l'Algérie.
2. Quelles indications le texte donne-t-il sur le type de colonisation développée en Algérie.
3. Quelles sont les résistances à la colonisation en Algérie évoquées par le Colonel MEYNIER.
4. Montrez que ce texte exprime l'idéologie coloniale.